

Plan de relance « Plantons des haies »



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Liberté Égalité Fraternité





1 – Plan de relance

- Fin 2020, suite à la crise sanitaire, volonté de soutenir l'économie pour des actions axées autour de trois piliers :
 - Écologie
 - Compétitivité
 - Cohésion
- 100 milliards € à l'échelle nationale
- 1,2 milliard d'euros spécifiquement dédiés aux secteurs agricole et agroalimentaire





2 – volet agricole du plan de relance

Liberté Égalité Fraternité

Reconquérir notre souveraineté alimentaire	Plan protéines végétales	100
	Campagne grand public sur les métiers et formations de l'agriculture et l'agroalimentaire	10
	Formation à la négociation collective des organisations de producteurs	4
	Plan de modernisation des abattoirs	130
	Pacte « bio-sécurité – bien-être animal » en élevage	100
	Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie	20
Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français	Crédit d'impôt pour la certification HVE (création)	76
	«Bon bilan carbone»	10
	Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires & Renforcement du Fonds Avenir Bio	60
	Prime à la conversion des agroéquipements	135
	Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipement et de biocontrôle	15
	Programme « Plantons des haies ! »	50
	Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes	50
	Partenariat État/collectivité au service des projets d'Alimentation Territoriaux (amplification)	80
	Opération «1000 restaurants durables»	10
	Initiative « Jardins partagés »	30
	Opération « paniers fraîcheur »	30
Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique	Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques	100
	Plan de reboisement des forêts françaises et de soutien à la filière bois	200

Objectif cible



ET ALLIER 3 – Plan national: « plantons des haies »

Objectifs :

- Aider les agriculteurs qui souhaitent favoriser la biodiversité autour et à l'intérieur de leurs cultures en reconstituant les haies bocagères qui les entourent et en implantant des alignements d'arbres
- Plantation de 7000 km de haies et d'alignements d'arbres intraparcellaires
- Appel à projet lancé au niveau régional par la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) : enveloppe régional 3,4M€
 - Volet animation
 - Volet investissement



4 – dispositif régional

- Plantation de haies ou arbres alignés non-productifs sur des surfaces agricoles
- Taux d'aide 100 % des dépenses sur la base d'un barème
 - Préparation du terrain
 - Fourniture des plants
 - Paillage
 - Protection contre le gibier
 - Clôture
 - Entretien post-plantation sur trois ans
- Plantation d'essences locales
- Accompagnement administratif et technique





5 – Les plantations régionales et départementales

	Régionales	Allier
Volet animation	26 structures animatrices 638 000€	3 structures animatrices 88 000€
Volet investissement	573 dossiers 2,75M€	59 exploitations 364 000€

Pour l'Allier, 44km de haies et 470 arbres financés









